Ordre répressif en Suisse

partout et ailleurs



!

Sommaire:

personnelle, c'est surtout le mouvement et le peuple suisse qui risque quelque chose si on ne monte pas une contre-offensive extrêmement large et suffisamment tôt, car c'est très grave et si on ne veut pas perdre la liberté d'expression, quitte à créer un bloc d'opposition, le risque est en effet énorme!

_Qui devrait également être nommé responsable?
Mon avocat a demandé pourquoi le chancelier Hesner n'était pas aussi inculpé pour avoir fait publier l'appel du FSL sur la Feuille d'Avis Officielle (F.A.O.). On essaye de réécrire l'histoire; ils n'ont pas pu interdire la manifestation qu'ils ne souhaitaient pas, ils cherchent donc maintenant à nier le fait que le conseil d'Etat l'avait acceptée telle qu'elle avait été annoncée. Je pense que les forces de « l'ordre » ont une part de responsabilité sur les dommages en ayant laissé faire et se servant de ça pour justifier cette nouvelle politique par la suite.

_Que penses-tu du projet de la nouvelle loi sur les manifestations, actuellement en commission?
Ça légaliserait tous les abus et amalgames actuellement sur moi et notamment en rendant les organisateurs responsables pour tous dommages en marge de la manifestation et également un muselage total de la liberté d'expression politique.

_Et selon toi, la liberté d'expression est-elle en danger à Genève?
Certainement.

_Penses-tu que les moyens disponibles actuellement sont suffisants pour se prémunir de ce genre de menaces?
Je pense, hmmm.... si on peut organiser une campagne d'information vraiment large dépassant les milieux activistes pour expliquer les manoeuvres de la droite, ce serait une possibilité pour arrêter la dérive sécuritaire, mais ce n'est pas gagné d'avance!

_Serions-nous de retour aux lois restrictives des années 30/40?
Je pense que le parallèle est assez suggestif, ce n'est pas pour rien que l'on m'attaque avec cette loi qui n'a jamais été utilisé depuis ces sombres années.

_Te sens-tu pessimiste pour la suite?
Oui, je pense que les années à venir vont être très dure parce que les gens qui tiennent le pouvoir n'ont ni perspectives politiques ou sociales, ni scrupules mais doivent soupçonner que ce modèle de société va droit au mur à long terme.

---

1. Union Démocratique du Centre, partis d'extême-droite.

rapport de force politique, a priori, ce sont des absurdité au niveau juridique, mais c'est aussi possible que si ça ne marche pas, la droite justifiera le projet de la nouvelle loi. Il est clair que les attaques de type: « violation de domiciles »et « incitation à l'émeute »sont totalement fortuites.

_Y'a t-il, selon toi, une tentative de manoeuvre politique derrière tout ça?
Oui, la campagne de la droite qui s'étend et se durcit.

_Et quel serait son but?
On voit que le pouvoir prend de plus en plus l'option droite extrême ou assimilée, d'ailleurs aussi en Europe et sans doute parce qu'ils savent qu'ils n'ont pas de réponses à la crise économique, ni aux revendications du peuple, ce serait une façon de se prémunir de tous mouvements de mécontentement pouvant les remettre en question.



_Qui en seraient les auteurs?
Je pense que les idées et tactiques sont prisent lors de conventions et que c'est une concertation d'un réseau.

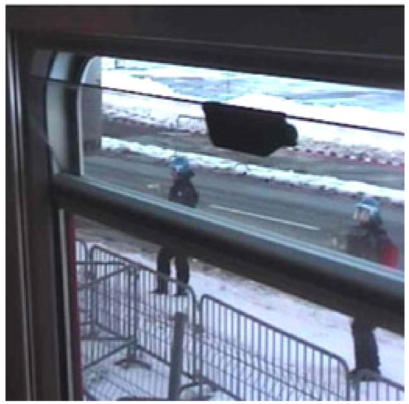
_Qu'est-ce que tu risques?
Ça peut aller d'une condamnation avec sursis jusqu'à être tenu financièrement responsable des dommages, mais je pense qu'en fait, je ne risque rien de façon

Répression et criminalisation en Suisse et à Lausanne

Un projet de société ?
Les conditions de vie de la majeure partie des habitantEs de ce pays se dégradent sur fond de privatisation des services publics, de précarisation de l'emploi, de mise sous condition des assurances sociales et de spéculation sur un marché du logement déjà tendu. Cette situation s'accompagne d'une offensive sécuritaire et d'une tentative de restreindre les droits sociaux qui s'affichent désormais sans fard. L'Etat suisse ne fait bien entendu pas cavalier seul et des tendances similaires sont observables dans tous les pays qui nous entourent et bien au-delà. Les gestionnaires de l'Etat s'avèrent être clairement au service de la défense des intérêts privés des puissants. Contrôle et répression représentent eux aussi des débouchés pour de juteux profits et permettent de contenir et prévenir des potentielles fourdres populaires.

Mondialisation de la répression
Les polices aussi se mondialisent et le G8 de Gênes a passablement changé la donne. A Gênes, les forces répressives ont en définitive démontré qu'elles pouvaient, en Europe, faire ce qu'elles voulaient des manifestantEs. En Suisse de nombreux flics semblent prendre les événements de Gênes comme point de référence. Nombre de cadres des polices cantonales y étaient présents en tant qu'observateurs indépendants ou envoyés officiels.

Tournant dans la répression en Suisse
En Suisse un seuil a été franchi dans la répression en 2003 lors des manifestations contre le World economic forum (WEF). Pour la première fois la manif devant se dérouler à Davos avait été autorisée. Du moins sur papier, car sur le terrain les cerbères de l'Etat exigeaient que chaque manifestantE passe dans un sas de sécurité installé dans un bled entre Landquart et Davos afin d'être fouilléE, enregistréE et filméE. Un tri entre le bon grain et l'ivraie des manifestantEs devait y être effectué. La



victoire du mouvement avait alors résidé dans un refus solidaire de se prêter à ce jeu-là et ce malgré les tentatives de division du Parti socialiste qui en bon parti gouvernemental n'y voyait pas de problèmes. Ce jour là, on passa de l'obligation de demander une autorisation de manifester octroyée collectivement, déjà discutable en soi, à une autorisation accordée individuellement.

Il y a eu ensuite l'agression par les forces anti-émeute, en gare de Genève, de manifestantEs voulant prendre le train après la manif contre l'OMC du 29 mars 2003. Si l'affaire de la balle marquante, tirée à bout portant sur une syndicaliste a fait grand bruit, la terreur ordinaire que les flics ont fait régner a quant à elle eu beaucoup plus de peine à sortir au grand jour. La syndicaliste gardera à vie des éclats de la balle, incrustés dans la peau du visage. Cet épisode s'est déroulé quelques mois avant le sommet du G8 d'Evian et peut être compris comme une opération pour dissuader les manifestantEs de revenir dans la cité du bout du lac à cette occasion de même que comme une ultime répétition générale.



G8 dans l'arc lémanique

Nous ne nous attarderons pas ici sur la période G8, si ce n'est pour dire que la répression s'était mise sur son trente et un et que depuis les forces anti-émeute se croient plus souvent qu'auparavant obligées de sortir dans leurs nouvelles tenues d'apparat comme s'il fallait justifier les dépenses engagées alors. Rappelons tout de même l'utilisation, pour la première fois en Suisse romande, de grenades détonnantes lors des blocages à Lausanne le 1er juin 2003, suivie d'une arrestation de masse au camping de la Bourdonnette mis à disposition par les autorités. A Genève, il y a eu une tentative similaire sur un pont, des razzias dans les rues, des blessés graves et bien sûr le raid sur l'Usine procédé par des flics en civil déguisés en «black bloc». Au bout du lac, les arrestations et inculpations pour émeutes se poursuivent à ce jour. Sur son site internet, la police genevoise a publié des photos de ce qu'elle a nommé des «casseurs avérés» en en appelant à la délation publique. Le nombre d'arrestations et d'inculpations post-G8 qui se poursuivent avoisinent actuellement la centaine. Deux activistes avaient été suiviEs durant deux mois puis embastilléEs durant une dizaine de jours. Elle et il sont toujours inculpéEs. Il nous faut encore mentionner le fait que la police a sectionné la corde au bout de laquelle deux activistes étaient suspenduEs afin d'opérer un blocage sur le pont d'autoroute de l'Aubonne. Un des activistes a été grièvement blessé en faisant une chute de vingt mètres. Il passera, avec trois autres activistes en procès à Nyon le 28 juin 2004.

_Penses-tu qu'il s'agisse d'une attaque personnelle?
Non, on voit bien que c'est une affaire qui participe à l'offensive de la droite dure à Genève et pour faire passer cette loi anti-manif qui donc rendrait légitimes les amalgames qu'on essaye de faire passer contre moi et notamment rendre financièrement responsable les organisateurs de manifestations pour des dégâts qui auraient lieu en marge de ces dernières.

_Est-ce selon toi une instruction partiale et objective?
Elle l'est si peu que mon avocat a demandé l'inculpation du juge en charge de l'affaire (Mr. Esposito) et de tous les juges d'instruction nommés par la droite qui ont fait afficher les photos des « casseurs » sur le site internet de la police et qui se sont déjà rendus coupables de plusieurs fautes durant l'instruction selon mon avocat.

_T'attaques-t-on pour ta figure de militant connu et médiatisé?
Ils ne m'aiment pas personnellement mais cela fait surtout parti de la campagne de la droite destinée à attaquer la liberté d'expression et éliminer le droit de manifester; il y a eu ces derniers mois 6 personnes qui ont été gravement blessées lors de manifestations pacifiques dans toute la Suisse, sans parler des déploiements et répressions sans précédent à Davos.

_Serait-ce donc une tentative d'attaquer et de dissuader le mouvement contestataire?
Oui, ce serait une tentative de museler toute opposition, les syndicats sont eux aussi victimes. On a pu voir prononcer des peines de sursis à l'encontre des membres des syndicats lausannois pour avoir sorti le cortège du 1er mai 2003 de son parcours initial ainsi que des amendes de plus de 8000frs.- pour le retard occasionné au transport public, ou encore les attaques contre des piquets de grève à Basel, ou encore des poursuites en dommage et intérêt suite au manque à gagner d'entreprises suite à des mouvements de grèves.

_Peut-on parler d'une affaire au niveau fédéral?
Elle ne s'arrête pas au niveau fédéral, je dirais qu'elle dépasse le national et même l'international: on voit qu'ils se concertent sur leurs tactiques (fichage préventif de toute une manifestation à Davos... à un mois d'intervalle de celui de la manifestation contre l'Ecole des Assassins en Géorgie, U.S.A .), donc une tendance internationale partie des Etats Unis et arrivée en même temps en Suisse.

_Que penses-tu de la valabilité de ces attaques?
Je pense que, de toutes façons, dans ce genre d'affaires, le jugement dépend du

Entretien avec OdM.

_Mais qui es-tu donc, Olivier de Marcellus?
Je suis chercheur en pédagogie à l'état à mi-temps et le reste du temps, activiste.

_Quel a été ton rôle durant le G8 à Genève?
J'étais membre du groupe de coordination et d'organisation des manifestations contre le G8 et porte parole du FSL.

fausse affiche WEF :
Liberté aux investisseurs !



_Qu'est-ce qui t'es reproché?
On me reproche en tant que fonctionnaire d'avoir inciter à la désobéissance aux lois selon un article de loi datant de l'époque fasciste (1942), époque ou la gauche avait été expulsé du gouvernement, et d'autre part, la droite s'est piqué au jeu: on m'a donc aussi reproché l'incitation à l'émeute, dommage à la propriété, violation de domiciles, instigation à la désobéissance civile, donc en fait, tous les troubles qui ont pu avoir lieu durant le G8.

_Pourquoi toi et pas un autre?
Sans doute parce que je suis fonctionnaire et aussi un militant activiste attaqué depuis un moment.

_Pourquoi une attaque aussi longtemps après ces évènements?
Bonne question... tout a commencé par une dénonciation pour incitation à la désobéissance civile par l'UDC[1] le 11 juillet, rien ne s'est passé jusqu'à fin novembre, quand monsieur Zappelli a décidé d'ouvrir une enquête suite à la victoire UDC aux dernières élections. Début décembre, des commerçants ont été démarchés pour porter plainte contre moi par le biais de formulaires pré-imprimés.

Manifs de plus en plus improbables

Depuis le G8, il devient de plus en plus difficile de s'exprimer publiquement dans la rue. Ainsi à Genève, le 12 décembre 2003, la dispersion et la répression d'un rassemblement en zone piétonne d'une cinquantaine de personnes opposées au Sommet mondial de la sociétés de l'information (SMSI) révèlent l'acharnement des autorités sur la liberté d'expression. Des amendes viennent récemment de tomber.

Les blesséEs sont de plus en plus nombreux/ses lors des manifs. Des blesséEs et des arrestations, il y en a eu également lors de la grève d'Allpack dans le canton de Bâle-Campagne, lorsque le piquet de grève a été attaqué par les flics anti-émeute. Les ouvrières ont été menottées et embarquées.

Le 16 décembre 2003, un défilé singeant la cérémonie d'intronisation d'Armée XXI a également été agressé par les forces de l'ordre tirant une fois de plus des balles en caoutchouc à bout portant. Un des manifestants n'a, à l'heure actuelle, toujours pas retrouvé l'usage de son oeil touché.

Cette année encore, les mobilisations contre le WEF ont donné lieu à des débordements policiers. La répression s'est abattue sur les manifestantEs lors des manifs contre le sommet de Davos du 10 janvier à Winterthour, du 17 janvier lors de la manif Fribourg - Berne - Burgdorf - Langenthal, atteignant son apothéose le 24 janvier à Landquart lors du retour de la manif de Coire. A cette occasion, plus de mille manifestantEs de retour de cette manif tranquille se sont faitEs terroriser, tabasser et humilier durant sept heures dans la neige et le froid. Ils/elles ont été fichéEs unE à unE dans le parking mis à disposition par la Coop. Le communiqué officiel du canton des Grisons ainsi que celui du Conseil fédéral diront que tout s'est bien passé lors du WEF 04.

Généralisation de la répression

Si jusque-là l'attitude des autorités communales vis-à-vis des manifestations variait passablement d'une ville à l'autre, on observe de plus en plus une uniformisation des pratiques. Elles vont dans le sens d'un traitement répressif du mécontentement social qui passe par des tentatives de criminalisation des mouvements et d'acharnement sur certainEs militantEs. A ce propos, l'inculpation à Genève d'Olivier de Marcellus pour incitation à la désobéissance civile, émeute, dommage à la propriété et violation de domicile durant le G8, alors qu'il était porte-parole du Forum social lémanique qui appelait à un «défilé pacifique», à des «sit-in ou autres types de blocage non-violent» et s'opposait «à toute atteinte aux personnes et aux biens» est révélatrice.

Soulignons que, si l'Etat tente de diviser les mouvements sociaux sur la question de la violence, le fait de parsemer les appels d'adjectifs tels que «non-violent» ou «pacifique» ne met aucunement à l'abris de poursuites et de la violence autrement plus réelle de l'Etat. Se déclarer pacifiste et non-violentE est une obligation, une tentative de soumettre les gens à l'ordre établi, comme à une autre époque le devoir de saluer le chapeau du bailli perché en haut d'un mât relaté dans un des mythes fondateurs de ce pays où il était question d'un certain Guillaume. La violence de l'Etat n'a donc aucunement besoin de la violence du mouvement social pour s'abattre sur celui-ci. D'ailleurs, si cette dernière n'existe pas, l'Etat l'invente en assimilant par exemple quelques sprayages à des saccages.

L'Etat semble ne vouloir accepter plus que les manifestations qui ne remettent pas en cause l'ordre social, telles que le salon de l'auto, le comptoir suisse ou encore la foire au oignons. Les autorités communales cherchent toutes à restreindre les droits démocratiques et notamment celui de manifester. A Genève un nouveau projet de loi particulièrement liberticide, mais qui reflète bien la tendance nationale, a été déposé par la droite et l'extrême-droite. Au menu de ce dernier nous trouvons par exemple: l'obligation de demander une autorisation 30 jours à l'avance, l'interdiction et la répression des manifs qui n'ont pas fait l'objet d'une demande d'autorisation ou qui n'ont pas été autorisées, le refus de délivrer une autorisation en fonction du thème de la manif, l'obligation pour les organisateurs/trices de contracter une assurance responsabilité civile, la mise sur pied d'un service d'ordre subordonné à la police. Ce projet de loi institue également la responsabilité personnelle des organisateurs/trices en cas de dommages matériels causés lors de la manif. A Neuchâtel, où des jeunes avaient appelé le 24 janvier à un rassemblement contre le WEF, les autorités avaient dans un premier temps demandé à ce qu'une assurance de responsabilité civile soit contractée. A Lugano, où les gens luttent pour la stabilisation du centre social « il Molino » les autorités ont saisi le prétexte de leur implication dans les luttes contre le WEF pour augmenter les pressions sur le centre. Quant à Berne, cela fait maintenant plusieurs années que la Ville tente d'imposer des parcours de manifs qui évitent le centre ville arguant des nuisances que celles-ci représentent pour le commerce et les affaires.

Polices et armée en Suisse

En Helvétie, les expérimentations policières, en matière de nouvelles armes notamment, semblent encore facilitées du fait qu'elles relèvent de l'autorité des polices cantonales. Il y a bien, au niveau fédéral, une commission technique de la police mais celle-ci a pour seule tâche de tester les nouvelles armes et de donner des conseils sur leur utilisation ou non. Il en résulte une très grande marge de manoeuvre des cantons qui semblent faire entièrement confiance aux hiérarchies

Répression à Landquart

Le système policier mis en place à Landquart marque une étape significative dans la répression et la criminalisation des mouvements sociaux en Suisse. Nous avons assisté ce weed-end à la mise en place d'une structure de fichage individuel d'une envergure inconnue jusque là dans notre pays. Le dispositif de contrôle de masse est efficace, réfléchi et sophistiqué. Ce dispositif, le nombre de policiers-ères présent-e-s, ainsi que le matériel mis en place pour bloquer le pont à la sortie de la gare, avant même l'arrivée du train, nous permettent de penser que tout cela avait été planifié de longue date.

La répression a touché toutes les personnes présentes, y inclues celles restées sur le quai ou dans le train en attendant que celui-ci reparte. Avant les contrôles, la violence disproportionnée de la police s'exprime par une attaque des personnes regroupées sur les quais: pas de sommation, puis les bombres lacrymogènes et assourdissantes, les balles en caoutchouc, et les coups de matraque. La démarche d'intimidation générale est claire.

Le fonctionnement d'un tel «camp de fichage» est extrêmement fluide. Les changements de structure sur ce point suite au G8 tiennent en deux points majeurs: premièrement, une grande fluidité permet de contrôler 1082 personnes en six à sept heures, et deuxièmement, les détenu-e-s sont privé-e-s de liberté le temps d'un circuit, soit 20 à 30 minutes, la police n'arrête donc pas systématiquement les personnes dont elle cherche à connaître l'identité. Pas de longs interrogatoires, mais un fichage systématique et des comportements policiers pour le moins douteux:
- les personnes ayant des objets jugés compromettant (couteau de cuisine, par exemple pour le pic-nic) se voient écrire un numéro sur l'avant-bras correspondant au numéro du sac contenant l'objet incriminé.
- le numéro de téléphone privé, qui fait partie des indications que l'on n'a pas l'obligation de transmettre lors d'un contrôle d'identité est demandé au même titres que les autres données. Il s'agit d'un abus de pouvoir.
- Quant aux néo-nazis présents derrière les cordons de police, ils ne se voient pas inquiéter par la police.

La police a annoncé qu'elle détruirait en juin le matériel de fichage recueilli ce week-end. Nous suivrons de près la mise en œuvre de ces propos. La dégradation des droits démocratiques est claire, très forte et rapide. Elle concerne tout-e un-e chacun-e, même si l'on veut nous faire croire que seul-e-s quelques extrêmistes sont visé-e-s. Nous nous y opposons et appelons toutes les personnes soucieuses des libertés d'expression à se mobiliser!

Affaire à suivre!

Respect des droits humains
Au-delà du fait que le contrôle de centaines de personnes (1082 selon les sources de la police) ayant participé à une manifestation ne se justifie pas, la façon dont il s'est déroulé viole de toute évidence les droits humains.
Il a été entaché de mauvais traitements physiques et psychiques, suivant une logique de terreur et d'abus de pouvoir :
- la police a agi sans donner de consignes, semant la panique au milieu des manifestant-e-s qui ne savaient pas ce qui se passait ;
- elle a lancé des gaz lacrymogènes dans les wagons, lieu fermé s'il en est ;
- elle a durement frappé des manifestant-e-s à coups de matraque ;
- elle a séquestré des manifestant-e-s durant des heures, les a mouillé-e-s avec des lances à eau et les a laissé-e-s attendre dans le froid et l'obscurité, sans boissons ni nourriture ni sanitaires à disposition ;
- elle a insulté et humilié des manifestant-e-s ;
- elle a manqué à son obligation d'assistance aux blessé-e-s.

Aucun argument ne peut justifier qu'un contrôle d'identité s'effectue dans de telles conditions.



Fichage
Photos, films, contrôles d'identité nourrissent des fichiers de police, dont la police seule sait ce qu'elle en fait ! L'exercice de droits démocratiques est traité comme un délit ou du moins comme un indice de délit potentiel.
Nous assistons à une banalisation du fichage politique et rien ne garantit la destruction des données récoltées.

Conclusion
La tenue du WEF a occasionné la mise en place de mesures sécuritaires considérables et coûteuses. Nous ne serions pas étonné-e-s que toutes ces opérations policières et notamment les événements de Landquart aient été menés pour justifier l'entier du dispositif. Cela permet de poursuivre l'œuvre de criminalisation des mouvements de résistance à la mondialisation néo-libérale.
La police met tout en place pour intimider les participant-e-s et ainsi les dissuader de poursuivre leurs combats, y compris des tactiques caractéristiques des régimes totalitaires, telles que l'imprévisibilité de ses interventions.

Le groupe anri-repression continuera à observer et dénoncer les dérives sécuritaires, convaincu que si nous ne réagissons pas fermement aujourd'hui, les droits fondamentaux seront gravement et durablement «atteints». Dans l'histoire, cela s'est déjà vu…

policières qui ont ainsi les coudées franches. Les parlementaires fédéraux s'accommodent fort bien de cette situation puisque cette année encore, ils/elles ont refusé une proposition de loi fédérale sur les armes de la police. C'est le primat de la police sur le politique. Le domaine où l'arbitraire et l'expérimentation policiers peuvent s'exprimer le plus librement est indéniablement celui qui touche les réquérantEs d'asile et les immigréEs.



A cela, il faut ajouter le rôle de plus en plus prépondérant que joue l'armée. Rappelons qu'en 1991 les troupes avaient été mobilisées aux frontières pour repousser une supposée invasion de réquérantEs d'asile. Aujourd'hui, les troupes sont dotées de tâches de police comme durant le G8 ou autre WEF. Même l'aviation y participe pour mieux nous suggérer un danger imminent, alors que les premiers dangers sont justement ces polices et cette même armée.

La situation lausannoise
Récemment il nous a été donné d'assister à un déploiement ubuesque de flics anti-émeute cantonaux et municipaux à Lausanne lors d'une ballade à vélo de cent cinquante personnes protestant contre l'évacuation des squats.

La situation à Lausanne montre que la couleur politique d'une ville importe de moins en moins et avec les années, l'arrogance de ce qui dans les prospectus publicitaires électoraux est présenté comme la «gauche» vaut finalement dans la pratique bien celle de la droite. Cette municipalité de «gauche» n'a pas attendu la grève d'Allpack à Reinach pour faire charger par la police un piquet de grève aux Presses Centrales en 2001. Récemment des syndicalistes ont été condamnés pour

avoir, suite à cet épisode, modifié quelque peu le parcours de la manif du 1er mai de la même année pour manifester devant l'entreprise en question. Verdict: quatre syndicalistes condamnéEs de 3 à 5 jours de prison avec sursis ainsi qu'à 8'000fr. de dédommagement aux Transports lausannois (TL). Il est à noter que des flics se sont rendus au siège du syndicat Comedia pour exiger la remise des procès-verbaux relatifs à la préparation du 1er mai, sans quoi ils menaçaient de revenir avec un mandat de perquisition. Bien leur en a pris, puisque aussi incroyable que cela paraisse, le responsable syndical a obtempéré. C'est semble-t-il sur la base de ces PV que les condamnations ont été prononcées.

Il nous faut ici également relever le rôle que jouent les TL dans la répression des manifestations. Régulièrement les TL qualifient les manifs de « prise d'otage « des usagers. Il y a quelques années, les TL ont été jusqu'à tenter d'extorquer 10'000 fr. aux deux personnes ayant déposé la demande d'une manifestation de la fonction publique en guise d'une sorte de droit de passage du Grand Pont.

Mentionnons encore la chasse aux africains à laquelle s'adonne la police depuis quelques années au prétexte de lutter contre les dealers. Trois zones d'interdiction ont été créées à l'usage des «requérants d'asile dealers»: St Laurent, la gare, la place de la Navigation. Pour être interdit de ces zones nul besoin d'être arrêtéE en possession de quelques substances illicites. Il suffit d'être contrôléE quatre fois dans les zones en question!

Les videurs et autres services d'ordre qui fleurissent de nuit devant les pubs et autres bars sont également à mettre à l'actif de prescription émanant de la municipalité. C'est tellement plus sympa de se faire fouiller avant d'aller boire un verre.

Sur le front du logement, des squats et autres espaces culturels autonomes la municipalité a également innové cette année. Nous assistons à un véritable nettoyage de la ville, la municipalité ne se gênant plus désormais d'expulser en plein hiver, et le fait qu'aucun projet concret n'existe sur les maisons en question n'y change rien. Elle se permet aussi de couper eau et électricité (Rôtillon). Jusqu'à présent, la municipalité se refusait de procéder à des expulsions si aucun projet n'existait sur une maison occupée. La nouvelle ligne semble être de prétexter la séparation des pouvoirs entre le judiciaire et l'exécutif. On peine a y croire lorsque, comme dans le cas du Puits, c'est la ville elle-même qui dépose plainte puis procède à l'évacuation du lieu culturel. Lors de la dernière manif pour le droit au logement du 27 mars les manifestantEs se sont vuEs encadrer par les flics anti-émeute sous le regard éberlué des badauds.

difficilement réalisables (voir à Genève), intolérance face aux rassemblements annoncés qui n'ont pas demandé d'autorisation, répression brutale des participant-e-s, dissuasion, intimidation, etc.
Est-il nécessaire de rappeler que « manifester dans la rue est une des formes de l'exercice des libertés d'opinion, d'expression et de réunion. Ces libertés font parties des droits fondamentaux garantis par la Constitution fédérale…, par les constitutions cantonales…, par la Convention européenne des droits de l'homme… ainsi que par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques de l'ONU… » (Manifester: vos droits, J.-M. Dolivo, Ch. Tafelmacher, Editions d'En Bas, Lausanne 2003).
Il est indispensable de défendre ce droit fondamental, en refusant de se laisser entraîner dans les manipulations fondées sur le prétexte constamment mis en avant par les autorités politiques et policières des risques de dommages matériels.

Répression
Récemment encore, la répression des manifestations était surtout orientée contre les milieux autonomes. Depuis quelques années, elle s'élargit et s'approfondit à l'encontre de tout mouvement de résistance. Dans le cadre des manifestations de cette semaine, nous pouvons poser les constats suivants:

Utilisation accrue d'armes
Des armes dites non-létales sont utilisées de plus en plus couramment, et, fait gravissime, dans l'indifférence générale, des médias en premier. A titre d'exemple, le fait qu'il y ait des blessé-e-s par balles en caoutchouc dans une manifestation reconnue sans heurt comme celle du samedi 17 janvier décrite ci-dessus, devrait pour le moins soulever des interrogations, mais il n'en est rien!
Quant à l'utilisation massive d'armes en tout genre contre une foule impuissante, les faits qui se sont déroulés à Landquart sont scandaleux, voire criminels. Il est consternant qu'ils ne soulèvent si peu de commentaires et de critiques!

Proportionnalité
L'intervention de la police devrait respecter le principe de la proportionnalité. La présence policière a été massive et constante, disproportionnée par rapport aux événements se déroulant sur le terrain. Les armes ont été utilisées à tout propos sans fondement et toujours sans sommation. Des centaines de personnes ont été fouillées et fichées sans raison. Il est dès lors flagrant que la police n'a pas respecté le principe de proportionnalité qui devrait mener son action.

La dissolution de la manifestation laisse pour l'instant des zones d'ombre. Vers 15 heures, les manifestant-e-s ont été invité-e-s, dans une précipitation peu compréhensible, à prendre place dans deux trains prévus à cet effet par les CFF et censés partir sans délai.
Le premier train, bondé de manifestant-e-s, a été arrêté à trois reprises par des personnes qui ont tiré les freins d'urgence en gare de Coire : nombre de personnes pendaient aux fenêtres dans la tentative d'y prendre place.
A la gare de Landquart, le train s'est arrêté comme prévu dans son itinéraire régulier. Les raisons pour lesquelles il n'en est pas reparti demeurent peu claires: plusieurs hypothèses circulent sur cet arrêt. Les circonstances suggèrent fortement une opération organisée par la police compte tenu de son état de préparation.
La police a forcé les manifestant-e-s à descendre du train, allant jusqu'à lancer des gaz lacrymogènes à l'intérieur des wagons. Des balles en caoutchouc, des grenades assourdissantes et des gaz lacrymogènes ont été tirés sans aucun motif et toujours sans sommation. Des tabassages ont eu lieu. Les manifestant-e-s ont alors été encerclé-e-s et enfermé-e-s dans un enclos en plein air. Les canons à eau ont été utilisés contre les manifestant-e-s bloqué-e-s. Les personnes sont restées longtemps mouillées dans le froid (certaines jusqu'à 23 heures 30)… Les manifestant-e-s n'avaient aucune échappatoire. En effet, au delà des lignes de policiers-ères anti-émeutes, un groupe de fascistes trônait de façon menaçante à la sortie de la gare, ce qui amusait les policiers-ères.
Pendant ce temps, la police emportait les manifestant-e-s par groupes de cinq personnes, menotté-e-s, pour effectuer des contrôles d'identité et des fouilles. La police a proféré de nombreuses insultes au cours de cette opération. Des centaines de manifestant-e-s rentrant d'une manifestation autorisée se retrouvent ainsi fiché-e-s.
Une personne a été gravement blessée à l'œil suite à un coup de matraque et a dû être hospitalisée. Les conséquences en terme de santé pour les autres manifestant-e-s ne sont pas encore connues.
Enfin, les manifestant-e-s ont été séparé-e-s en plusieurs groupes pour retourner à Zurich.
A la gare de Zurich, des manifestant-e-s ont été sauvagement attaqué-e-s par un groupe de fascistes, sous le regard de la police massivement présente!

Quelques réflexions

Droit de manifester

Depuis quelques années, mais particulièrement suite à la tenue du G8 à Evian, le droit de manifester est soumis à de fortes pressions politiques et policières, qui le restreignent progressivement: refus d'autorisation, mise en place de conditions

Ce texte est loin d'être exhaustif. Partout la tactique policière semble être d'isoler non seulement politiquement les personnes qui s'opposent collectivement aux coupes réglées du capitalisme, mais également physiquement en déployant des dispositifs policiers énormes, non pas - comme l'affirme le cdt Hagen[b]locher - pour ne pas avoir à utiliser la force, mais bien pour séparer, isoler, couper les manifestantEs du reste de la population. La force, les flics lausannois ne se sont guère privés d'en faire usage, lorsqu'à l'abri des caméras, ils ont eu l'occasion de tabasser les squatters de la Riposte lors de la deuxième évacuation. N'ayant pas de dangereux terroristes islamistes à brandir, il semble que les milieux gravitant autour de l'Espace autogéré fassent amplement l'affaire. A la question du pourquoi de tels déploiements policiers posée par une membre du Groupe anti-répression, le syndic a répondu qu'il en serait désormais ainsi lorsque les gens de l'Espace autogéré descendent dans la rue car depuis le G8 on ne peut plus s'y fier! On ne résiste pas ici à citer le cdt Hagen[b]locher: « Personne ne peut savoir si une manifestation sera pacifique ou non. Qui plus est lors d'un défilé non autorisé (...) qui soutient une action illicite, à savoir l'occupation d'habitation. On est loin d'un contexte pacifique » (24H 17.2.04). Le fait que le même dispositif a été déployé lors de la manif suivante qui elle était autorisée suffit à souligner l'ineptie des propos. D'autre part, on attend toujours que les autorités nous dressent la liste de ces effroyables saccages qui auraient eu lieu ces dix dernières années. Mais la question n'est pas là, la Municipalité et ses flics veulent mettre la ville au garde-à-vous: une ville moderne, où tout se paie, où même s'amuser à un prix, où ne reste plus que le droit de consommer pour celles et ceux qui en ont les moyens. Mais certainEs l'entendent d'une autre oreille. Les mauvaises herbes, quand on les arrache, ça repousse toujours!

Paru dans T'Okup' n°45, mai 2004
Espace autogéré Lausanne



ETAT D'URGENCE

Interventions policières durant la semaine de mobilisation contre le WEF à Davos

La tenue du WEF a suscité à nouveau de nombreuses manifestations et actions dans tout le pays, à Genève, Lausanne, Berne, Neuchâtel, Fribourg, Burgdorf, Langenthal, Coire, Davos, Zurich, Lugano, Locarno, etc.
Le groupe anti-répression de Lausanne a suivi notamment les actions Zug um Zug (samedi 17 janvier 2004), une action de blocage à Zurich (mercredi 21 janvier) et la manifestation à Coire (samedi 24 janvier), ainsi que le retour...
Nous livrons ici nos observations et critiques.

Samedi 17 janvier 2004 - Zug um Zug (De train en train)
La manifestation itinérante prévoyait des actions dans quatre villes. A Fribourg, lorsque les manifestant-e-s sont sorti-e-s de la gare, la police en tenue anti-émeutes les a immédiatement encerclé-e-s, conduit-es jusqu'à la place Python, puis reconduit-es à la gare. La police, par sa présence massive et un encadrement sans brèche, a de fait empêché toute manifestation en ville et rendu difficile le contact avec la population.



Arrivé-e-s à Berne, les manifestant-e-s ont pu sortir de la gare. Le lieu de rendez-vous a également été encerclé par les anti-émeutes et des canons à eau. Les seules issues laissées étaient soit la gare, soit la Reithalle. Ici encore toute manifestation a été empêchée. Les manifestant-e-s ont donc repris le train.
Le train a été arrêté entre Berne et Burgdorf pour permettre aux anti-émeutes de rejoindre Burgdorf avant les manifestant-e-s.
A Burgdorf, des policiers-ères en civil ont copieusement photographié les manifestant-e-s à la descente du train. La manifestation, toujours encadrée par les anti-émeutes, s'est déroulée sur quelques centaines de mètres. Sans aucun motif et sans sommation, un barrage d'anti-émeutes a tiré des salves de balles en caoutchouc sur les manifestant-e-s à une distance de quelques mètres. Plusieurs personnes ont été blessées au visage et ont dû être hospitalisées. Une personne chargée des premier secours, facilement identifiable comme telle, a subi des tirs au dos alors qu'elle pansait des blessé-e-s. En substance, la police a tiré «dans le tas» sans raison et sans discernement. Les manifestant-e-s, qui ont toujours gardé leur calme, sont à nouveau retourné-e-s à la gare… sans avoir eu la possibilité de manifester, une fois de plus!
A Langenthal, étonnament au vu des événements de la journée, la présence policière était discrète… et la manifestation a pu avoir lieu comme prévu.

Mercredi 21 janvier 2004 - Actions de blocage
Globalement, l'intervention de la police a été «modérée». Reste à signaler la façon musclée utilisée pour emmener les manifestant-e-s, en les traînant par les pieds sur le goudron, alors qu'ils/elles n'opposaient aucune résistance. La majorité des manifestant-e-s a été retenue, puis relâchée assez rapidement. Toutes et tous n'ont pas subi un contrôle d'identité. La journée s'est soldée par deux arrestations.
Notons que les actions de blocage se sont déroulées autour de l'aéroport de Kloten, sous les yeux des différentes délégations se rendant au WEF et de passablement de représentant-e-s des médias. Ceci aurait-il modéré les ardeurs que la police a montrées le samedi précédent?
Nous apprenons aujourd'hui qu'une personne a gravement été blessée. Elle a dû subir plusieurs interventions chirurgicales, ainsi qu'une greffe osseuse (http://blutgeil.com/).

Samedi 24 janvier 2004 - Manifestation à Coire
Les manifestant-e-s ont pu se rendre sur place sans encombre. Durant la manifestation, la présence policière a été discrète. Des policiers-ères et des anti-émeutes étaient visibles, mais sans ostentation. A la fin de la manifestation, une personne a été arrêtée sans motif fondé, dans des circonstances suggérant un délit de faciès.